

La *Gerarchia* s'ouvre par la chronologie des Pontifes Romains, selon l'ordre où on les voit dans la basilique de Saint-Paul. Le Pape porte les titres de Vicaire de Jésus-Christ, successeur du prince des Apôtres, Souverain-Pontife de l'Eglise universelle, Patriarche d'Occident, Primat d'Italie, Archevêque et Métropolitain de la province romaine, Souverain temporel de l'Eglise Romaine.

Léon XIII (Joachim Pecci) est le 263^{me} Pape. Il est né à Carpineto, dans le diocèse d'Anagni, le 2 mars 1810 ; son exaltation au souverain Pontificat a eu lieu le 20 février et son couronnement le 3 mars 1878. Sa Sainteté retient : les préfectures de la S. Inquisition Romaine et Universelle, de la S. Congrégation Consistoriale, et le protectorat des églises et Chapitre des SS. Celse et Julien des *Banchi* et de l'Archiconfrérie de la *Via Crucis*.

Les cardinaux de la sainte Eglise Romaine sont appelés collatéraux et coadjuteurs du Souverain-Pontife. On voit successivement les sièges suburbicaires des cardinaux de l'Ordre des Evêques, au nombre de six, les églises titulaires des cardinaux de l'Ordre des Prêtres, les diaconies des cardinaux de l'Ordre des Diacres.

Le doyen d'âge est Son Em. Theodolphe Mertel, qui a 85 ans ; qui est aussi le doyen, par la date de la création car il compte 33 ans de cardinalat. Mais la dignité de doyen de tout le Sacré-Colège revient de droit à S. E. n. Monaco la Valletta, premier cardinal de l'Ordre des Evêques par la date de sa création le 13 mars 1868. Il a 23 ans de cardinalat.

Après les six cardinaux de l'Ordre des Evêques proprement dits, viennent ceux qui, avant leur création étaient revêtus de la dignité épiscopale et dont plusieurs occupent encore effectivement des sièges résidentiels. Ce sont les cardinaux de l'Ordre des Prêtres, et leur nombre est aujourd'hui de 47. Il y a enfin 9 cardinaux de l'Ordre des Diacres, dont font partie les princes de l'Eglise qui, avant leur création, n'étaient pas revêtus du caractère épiscopal et qui appartenaient simplement à la prélature ou aux Ordres religieux.

Sous le rapport de la création, il y en a 15 dont la création remonte au pontificat de Pie IX, et 47 qui ont été créés par Léon XIII ; plus l'réservé *in petto* au Consistoire du 30 décembre 1889 ; cela fait en tout 63 cardinaux, de sorte qu'il reste sept chapeaux vacants pour le *plenum* du Sacré-Colège, qui est de 70 membres.